

INFORMATION CORONAVIRUS



Lettre d'information du 20 mars 2020

Il est impératif de bien respecter les consignes de **confinement** formulées au niveau national pour lutter efficacement contre le virus.

IL N'A JAMAIS ETE AUSSI FACILE DE SAUVER DES VIES : RESTEZ CHEZ VOUS

Le maire et ses adjoints appliquent la plus grande vigilance permanente au suivi et à l'évolution de la crise sanitaire tout en étant en relation avec le corps médical de la maison de santé de Hanvec. Dès le lundi 16 mars, une liste des personnes vulnérables habitant la commune a été établie. Un contact téléphonique est régulièrement pris afin de s'assurer de leur bonne santé. Si vous détectez une personne en difficulté dans votre voisinage, merci de contacter les services de la mairie.

La maison de santé de Hanvec rappelle ces consignes simples :

En cas de fièvre et de toux, ne pas se déplacer directement, appeler au préalable le cabinet au **02 98 83 10 01** ou au **02 57 68 25 27** (nouveau numéro provisoire mis en place).

La maison de santé mettra prochainement en place un système de consultation par vidéo, afin de limiter les déplacements.

Les professionnels de santé insistent sur le fait qu'il est impératif de limiter les sorties, il faut rester un maximum chez soi et respecter les gestes barrière et ce afin de freiner la propagation du virus.

Les services de la mairie :

La mairie est fermée au public mais reste joignable par téléphone et par mail du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. **02 98 21 93 43** – accueil@mairie-hanvec.fr
Le numéro d'astreinte pour le week-end est le **06 08 71 76 44** (uniquement pour les urgences)

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet ou d'imprimantes, des autorisations de déplacement sont mises à disposition des habitants dans le sas d'entrée de la mairie aux heures d'ouverture ainsi que dans la boîte à livres de Lanvoy.

Merci cependant de limiter vos déplacements au strict minimum et dans le respect des déplacements autorisés par le gouvernement.

